

DECRET N° 215-375 du 29 juin 2015

Chargeant Monsieur Gustave Dépo SONON, Ministre des Travaux Publics de l'intérim de Monsieur Komi KOUTCHE, Ministre d'Etat Chargé de l'Economie, des Finances et des Programmes de Dénationalisation pour compter du 26 juin au 02 juillet 2015.

LE PRESIDENT DE LA REPUBLIQUE,

CHEF DE L'ETAT,

CHEF DU GOUVERNEMENT,

- Vu** la Loi n° 90-032 du 11 décembre 1990 portant Constitution de la République du Bénin ;
- Vu** la proclamation le 29 mars 2011 par la Cour Constitutionnelle, des Résultats définitifs de l'élection présidentielle du 13 mars 2011 ;
- Vu** le Décret n°2015-370 du 18 juin 2015 portant composition du Gouvernement ;

DECRETE :

Article 1^{er} : Pendant la durée de l'absence de Monsieur Komi KOUTCHE, Ministre d'Etat Chargé de l'Economie, des Finances et des Programmes de Dénationalisation, son intérim sera assumé par Monsieur Gustave Dépo SONON, Ministre des Travaux Publics pour compter du 26 juin au 02 juillet 2015.

Article 2 : Le présent Décret sera publié au Journal Officiel de la République du Bénin.

Fait à Cotonou, le 29 juin 2015

Pour le Président de la République,
Chef de l'Etat,
Chef du Gouvernement et P.O.,
Le Premier Ministre Chargé du Développement
Economique, de l'Evaluation des Politiques Publiques
et de la Promotion de la Bonne Gouvernance



Lionel ZINSOU.-